



## Les 2 disciplines de sciences au brevet sont connues !

publié le 27/04/2023

Les deux disciplines de l'épreuve écrite de sciences retenues en séries générale et professionnelle lors de la session 2023 du diplôme national du brevet (DNB) sont définies.

Lors de l'épreuve écrite de sciences de la session de 2023 pour la métropole, les Antilles-Guyane, la Réunion et Mayotte, les candidats composeront pour la série générale et pour la série professionnelle :

- en physique-chimie ;
- et en sciences de la vie et de la Terre



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.